

Le conseil municipal des jeunes est installé



Les jeunes élus du CMEJ siégeront une fois par trimestre.

La séance d'installation du 1er conseil municipal des enfants et des jeunes de [Mons](#) (CMEJ) a eu lieu samedi à l'hôtel de ville. Cette nouvelle instance répond au souhait de la mairie qui affirme ainsi avec force l'importance qu'elle porte à la parole des jeunes citoyens. Les 14 petits conseillers, élus pour deux ans, sont issus de l'école élémentaire de Mons, du collège de Monrabé et du lycée de Saint-Orens-de-Gameville. Audrey Bar et Lucas Bellegueule, respectivement responsable et animateur de l'Accueil de loisirs associé à l'école (Alae) les chapeauteront et aiguilleront dans leurs nouvelles responsabilités. «Vous allez pouvoir donner votre avis sur des sujets dont vous avez envie de parler», leur a indiqué Véronique Doittau, maire.

Et de poursuivre : «Vous serez à l'écoute des demandes et des idées de vos camarades que vous représentez. On attend de vous que vous proposiez et réalisiez des actions utiles pour tous». C'est pourquoi, les jeunes conseillers municipaux siégeront une fois par trimestre, à la même table que le conseil municipal des adultes et suivant le même protocole.

Le CMEJ entre dans le cadre du travail que la municipalité mène depuis deux ans autour de l'apprentissage de la citoyenneté. Démarche qui s'est soldée en décembre par l'attribution de la Marianne du prix de la laïcité au groupe scolaire municipal, qui récompense notamment l'implication de l'Alae mis en place par l'association Loisirs éducation et citoyenneté Grand Sud (LEC).